

## 7<sup>e</sup> Forum des circulations douces en Yvelines

La 7<sup>e</sup> édition du Forum des circulations douces, organisée le 28 novembre par le Conseil Général, est l'occasion de faire un point avec les élus locaux, leurs services techniques et les associations de cyclistes sur la politique départementale de développement des circulations douces, et sur l'état d'avancement du schéma départemental des véloroutes et voies vertes adopté par l'Assemblée départementale en juin 2010.

La politique départementale de développement des circulations douces impulsée en 2006, encourage l'utilisation du vélo, notamment grâce aux aménagements cyclables réalisés le long des routes départementales hors agglomération mais aussi par le biais des aides financières accordées par le Département aux projets des communes et de leurs groupements dans ce domaine. **Les projets soutenus par le Département concernent aussi bien les aménagements destinés aux loisirs (véloroutes et voies vertes) que la sécurisation des déplacements quotidiens, en facilitant la desserte des équipements publics, tels que les établissements scolaires ou des gares.**

A l'instar des précédentes rencontres organisées depuis 2006, ce 7<sup>e</sup> Forum des circulations douces offrira aux élus locaux, aux représentants associatifs et institutionnels et aux personnalités invitées par le Conseil général, la possibilité d'échanger sur leur expérience locale en matière de développement des circulations douces, d'apporter des éléments de réponses aux interrogations de l'ensemble des participants et de faire émerger de nouveaux projets ou de nouvelles idées.

**Cette année, le thème central du forum est « le partage de la voirie » entre les différents usages.** Plusieurs exposés thématiques seront réalisés par des spécialistes du domaine avec notamment une présentation de la politique mise en œuvre par Nantes Métropole, un exposé sur les aménagements cyclables et les intersections (giratoires, traversées) une présentation du PAMA (Plan national d'Actions Mobilités Actives) par le Coordinateur Interministériel pour le Développement de l'Usage du Vélo et enfin un rappel des différentes mesures proposées afin de faciliter et sécuriser la pratique quotidienne du vélo (amélioration de la co-visibilité entre tous les usagers de la rue, extension des zones de circulation apaisée, développement de la signalisation par marquage au sol, facilitation de la mise en œuvre des sas vélo ...)

L'objectif de ces rencontres c'est aussi de fédérer l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire autour des enjeux liés aux circulations douces et de les mettre en relation avec les associations yvelinoises œuvrant dans le domaine du tourisme à vélo et participant au développement du vélo comme mode de déplacement quotidien, dans des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes.



A ce jour, on peut évaluer à **850 km le linéaire total d'aménagements cyclables sur l'ensemble de notre Département** (pistes et bandes cyclables, voies vertes, zones 30, voies forestières). Le schéma départemental des véloroutes voies vertes a l'ambition de compléter ce réseau afin de mailler le territoire d'un réseau continu de 500 km à vocation principale de loisirs, auquel continueront à s'ajouter les aménagements de pistes cyclables le long des routes.

Certains tronçons de ce réseau s'inscrivent dans des itinéraires à vocation régionale et nationale, voire internationale comme par exemple l'« **avenue verte London Paris** » qui traverse les Yvelines depuis juillet 2012 sur le territoire de 9 communes : Chatou, Croissy-sur-Seine, Le Pecq, Montesson, Sartrouville, Maisons-Lafitte, St Germain-en-Laye, Achères et Conflans-Sainte-Honorine, la « **Véloscénie** » de **Paris au Mont St Michel** qui passera notamment par Versailles, la vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet, ou encore l'**itinéraire Paris-Rouen-Le Havre** qui suivra la vallée de la Seine dans les Yvelines.

---

## **CONTACT PRESSE**

Conseil général des Yvelines

Alexia Borrás

01 39 07 70 77

[aborras@yvelines.fr](mailto:aborras@yvelines.fr)

---